



Où recharger vos cartes Moda Pass' ?

- En adressant votre règlement par correspondance à **ULYS - BP 31332 - 45002 ORLÉANS Cedex 1**
- Directement auprès des conducteurs
- Sur le site internet www.uly-loiret.com
- Dans les points de vente Ulys les plus proches

► Gien

Agence de Voyages DARBIER
18 avenue du Maréchal Leclerc

Profitez de nos abonnements pour voyager à prix réduit.

www.uly-loiret.com

ULYS
BP 31222 - 45002 Orléans Cedex 1

N°Vert 0 800 00 45 00

Appel gratuit depuis un poste fixe

Conseil
Général
le Loiret

2 Viglain → Gien

NUMÉRO DE VOYAGE	2	8	4	6
JOURS DE CIRCULATION	LMMeJV	S	Me	V
PERIODICITE	1	1	2	2
NOTES A CONSULTER		☎	☎	☎

CIRCULE EN PÉRIODE ESTIVALE		NON	NON	OUI	NON
VIGLAIN	Mairie	6.30	6.30	8.20	13.20
ISDES	Eglise	6.38	6.38	8.25	13.25
VILLEMURLIN	Eglise	6.47	6.47	8.35	13.35
CERDON	Eglise	6.55	6.55	8.45	13.45
CERDON	La Presle	7.00	7.00	8.48	13.48
ST FLORENT LE JEUNE	Mairie	7.10	7.10	8.55	13.55
ST GONDON	Mairie	7.15	7.15	9.00	14.00
GIEIN	Place St Louis	7.25	7.25	9.10	14.10
GIEIN	Lycées	7.30	7.30	9.15	14.15

Jours de circulation

SEM	Circule du lundi au samedi (sauf jours fériés)
V	Circule les vendredis (sauf jours fériés)
Me	Circule les mercredis (sauf jours fériés)
S	Circule les samedis (sauf jours fériés)

Calendrier des périodicités 2012/2013

Période scolaire à compter du mardi 4 septembre 2012

Période vacances scolaires :

- du dimanche 28 octobre au samedi 10 novembre 2012 inclus (Toussaint)
- du dimanche 23 décembre 2012 au samedi 5 janvier 2013 inclus (Noël)
- du dimanche 17 février au samedi 2 mars 2013 inclus (Hiver)
- du dimanche 14 avril au samedi 27 avril 2013 inclus (Pâques)
- du mercredi 8 mai au samedi 13 mai 2013 inclus (Pont de l'Ascension)

Période estivale du jeudi 4 juillet au dimanche 1^{er} septembre 2013 inclus

Périodicité

- 1 Circule uniquement en période scolaire
- 2 Circule uniquement en période vacances scolaires

Notes à consulter

☎ Ulys à la Demande, réservation au 0 800 00 45 00 jusqu'à la veille du voyage avant 12h00.
(exemple : réservation jusqu'au lundi midi pour les voyages du mardi).

**Gien
Viglain**

**Horaires valables à partir
du 3 septembre 2012**

Transporter en toute sérénité
www.uly-loiret.com

Conseil
Général
le Loiret

2 Gien → Viglain

NUMÉRO DE VOYAGE	5	3	9	7	1
JOURS DE CIRCULATION	Me	Me	S	V	LMJV
PERIODICITE	2	1	1	2	1
NOTES A CONSULTER	☎		☎	☎	

CIRCULE EN PERIODE ESTIVALE		OUI	NON	NON	NON	NON
GIEN	lycées	11.30	12.15	12.15	17.30	17.35
GIEN	Place Leclerc	11.33	12.18	12.18	17.33	17.38
ST GONDON	Mairie	11.40	12.30	12.30	17.40	17.45
ST FLORENT LE JEUNE	Mairie	11.45	12.35	12.35	17.45	17.50
CERDON	La Presle	11.52	12.42	12.42	17.52	17.57
CERDON	Eglise	11.55	12.45	12.45	17.55	18.08
VILLEMURLIN	Eglise	12.05	12.55	12.55	18.05	18.13
ISDES	Eglise	12.15	13.05	13.05	18.15	18.22
VIGLAIN	Mairie	12.20	13.15	13.15	18.20	18.35

Horaires valables à partir du 3 septembre 2012.

Nos horaires sont donnés à titre indicatif et dépendent des aléas de la circulation.

Numéro de voyage circulant selon le niveau de perturbations

N° Ligne	Normal	orange	rouge	marron	noir
2	tous	1	1	1	aucun
		2	2	2	
		3	3	3	

Jours de circulation

- Me Circule les mercredis (sauf jours fériés)
- S Circule les samedis (sauf jours fériés)
- LMJV Circule les lundis, mardis, jeudis et vendredis (sauf jours fériés)
- V Circule les vendredis (sauf jours fériés)

Calendrier des périodicités 2012/2013

Période scolaire à compter du mardi 4 septembre 2012

Période vacances scolaires :

- du dimanche 28 octobre au samedi 10 novembre 2012 inclus (Toussaint)
- du dimanche 23 décembre 2012 au samedi 5 janvier 2013 inclus (Noël)
- du dimanche 17 février au samedi 2 mars 2013 inclus (Hiver)
- du dimanche 14 avril au samedi 27 avril 2013 inclus (Pâques)
- du mercredi 8 mai au samedi 13 mai 2013 inclus (Pont de l'Ascension)

Période estivale du jeudi 4 juillet au dimanche 1^{er} septembre 2013 inclus

Périodicité

- 1 Circule uniquement en période scolaire
- 2 Circule uniquement en période vacances scolaires

Notes à consulter

- ☎ Ulys à la Demande, réservation au 0 800 00 45 00 jusqu'à la veille du voyage avant 12h00. (exemple : réservation jusqu'au lundi midi pour les voyages du mardi).

Service minimum garanti

Dans le cadre de la loi sur le dialogue social et le service minimum garanti, nous proposons un plan de transport définissant 4 critères détaillés ci-dessous selon le niveau de perturbation :

Niveau orange

Dans ce cas, nous nous engageons à assurer au moins 1 aller-retour par jour sur les lignes régulières en empruntant les axes routiers principaux.

Selon les conditions de circulation rencontrées et en fonction d'arrêtés préfectoraux, certaines lignes peuvent ne pas être assurées.

Niveau rouge

Seront assurés, les voyages de lignes régulières à vocation scolaire (en priorité la desserte des collèges et lycées) et pour les voyageurs commerciaux, 1 à 2 aller-retour par jour.

Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublage, triplage, ...).

Niveau marron

Ne seront assurés que les voyages de lignes régulières à vocation scolaire (en priorité la desserte des collèges et lycées).

Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublage, triplage, ...).

Niveau noir

Aucun service de ligne régulière ne peut être assuré ; rien ne roule.